

LE DIRECTOIRE
DU DÉPARTEMENT DU GARD
AUX GARDES NATIONALES
DE SON RESSORT.

CITOYENS,

LA Patrie vient d'échapper à un grand danger. La guerre civile commençoit d'embraser l'empire, et ce funeste incendie a été étouffé dès sa naissance; la malveillance est dévoilée, le brigandage réprimé, le fanatisme confondu, et le patriotisme triomphant.

C'est à vous, Citoyens, c'est aux troupes de ligne du Département, que la France doit ce bienfait. Placés dans une de ces positions critiques, où le salut de tous dépend de l'énergie de quelques-uns, vous avez déployé le courage et la prudence que nous attendions de vous; vous avez rempli vos devoirs

dans toute leur étendue : les nôtres, Citoyens, sont de rendre justice à votre conduite, de vous remercier au nom de la Constitution que vous avez défendue, de la France que vous avez rassurée, du Département que vous avez sauvé.

C'est un spectacle bien intéressant, bien consolant pour les vrais amis de la patrie, que de voir des Citoyens paisibles se transformer tout à coup en soldats à la voix de la liberté, quitter leurs foyers, leurs travaux, leurs familles, se livrer aux fatigues, aux dangers, et se montrer, par leur dévouement, dignes de la cause qu'ils ont embrassée. Et ceux qui, sachant modérer une ardeur louable, ceux qui, pleins du désir de s'associer à cette noble entreprise, ont cependant obéi à la loi qui leur prescrit de n'agir que sur la réquisition des Corps administratifs, et n'ont point quitté la place où leur présence étoit nécessaire, ceux-là n'ont-ils pas également bien mérité de la chose publique ? Sans doute, si les Corps administratifs ne les ont pas requis, ils n'en ont pas moins compté sur leur civisme et sur leurs forces.

Un autre principe de vos succès, est la subordination exacte que vous avez montrée envers les Chefs à qui vous aviez donné votre confiance. Ils l'ont justifiée cette confiance. Leur sagesse et leur fermeté ont honoré votre choix. A Saint-Esprit, M. le Grand ; à Uzés, M. Vouland et M. de St. Pons commandant le détachement de la Garde nationale de Nismes ; M. d'Azemar, dans la Gardonnenque ; à Alais, M. de Mandajors ; à Nismes, M. d'Aubry, ont des droits particuliers à nos éloges et à notre reconnoissance.

Que ne devons-nous pas aussi au Patriotisme et à la valeur des Troupes de ligne et de leurs Chefs ? Le régiment de Dauphiné, commandé par M. de Roqueville ; Lorraine Dra-

gons ; les Chasseurs de Roussillon, etc., ont déployé un zèle infatigable et un respect sans bornes pour les lois, qui ne se sont pas un instant démentis.

M. d'Albignac, Commandant-Général de toutes les forces du Département, s'est montré par-tout. Son activité, sa prudence, son courage et sa douceur ont principalement contribué à dissiper l'orage qui nous menaçoit ; et la nouvelle marque d'estime que vient de lui donner Sa Majesté, en ajoutant à son commandement le Département de l'Ardêche, n'a fait que prévenir le vœu de toutes ces contrées qui mettent en lui leur espoir le plus assuré.

Enfin, nous manquerions à notre devoir le plus impérieux, à notre obligation la plus chère, si nous ne manifestions pas, d'une manière éclatante, à nos généreux voisins de la Drôme et des Bouches du Rhône, combien nous sommes pénétrés de tout ce qu'ils ont fait pour nous. Ils ont frémi les ennemis de la Patrie, en voyant la grandeur et la célérité des secours qui nous étoient offerts. Le despotisme isole ses esclaves. La liberté réunit ses adorateurs ; ils n'ont qu'une ame et qu'une volonté, et c'est cette coalition sainte, c'est ce faisceau redoutable que désormais rien ne pourra briser.

Citoyens, lorsque la Lorraine fut troublée par des factieux, les Gardes nationales qui les chassèrent de Nancy, acquirent une gloire qui durera autant que l'Empire français ; mais leurs succès furent sanglans, et la Patrie pleure encore des pertes qu'elle ne peut réparer. Le danger dont vous avez affranchi le Département du Gard n'étoit pas moindre sans doute que celui que couroit le Département de la Meurthe ; mais vous avez obtenu un triomphe plus doux, et l'humanité n'a point à gémir sur votre victoire. Félicitons-nous d'un pareil avan-

tage. Que pouvions-nous en effet désirer de plus, que de voir repousser l'audace, ramener et consolider la paix, en épargnant le sang des hommes ?

DONNÉ à Nismes, le 4 mars 1791.

Signés ROQUES ci-devant CLAUSONNETTE, Président; P. VIGIER; BARAGNON; LECOINTE; M. A. SAUVAIRE; MENARD; J. JULIEN TRÉLIS; BOISSIERE; DAUTUN; DUPLAN; GRIOLET; Procureur-Général-Syndic; RIGAL, Secrétaire-Général.

Collationné, RIGAL, Secrétaire-Général.

A NISMES, chez C. BELLE, Imprimeur du Roi & du Département du Gard, rue des Fourbiſſeurs. 1791.